

# Conjoncture

## cap emploi 92

ressources handicaps

Le spécialiste de la  
relation handicap & emploi

## La lettre d'information

*Président de UNIRH 92, association agréée DPS (Organisme de Placement Spécialisé) et porteuse de l'action Cap Emploi dans le département des Hauts de Seine, Georges BENIZE lance « Conjoncture CAP EMPLOI 92 »*

*Faire c'est bien mais faire savoir ce que l'on fait c'est tout aussi important.*

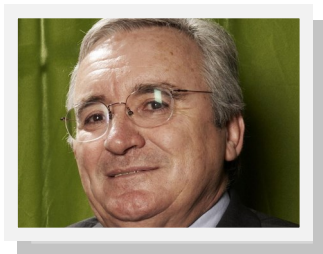
*C'est dans cette optique que, désormais, CAP EMPLOI 92 communiquera sur son activité en faveur de l'emploi des personnes handicapées.*

*Ce premier numéro de Conjoncture CAP EMPLOI 92 va vous permettre de découvrir CAP EMPLOI 92 au travers de son organisation, son équipe et son activité au quotidien.*

*Nous ferons également un petit retour chiffré sur l'exercice 2015 avant de mesurer l'activité du 1er trimestre 2016.*

*CAP EMPLOI 92 souhaite très clairement communiquer puisque le début de l'année 2016 a vu la mise en ligne de notre site internet <http://www.capemploi92.fr> mais également le renforcement de notre présence sur les réseaux sociaux.*

*Nous vous donnons donc rendez-vous trimestriellement en souhaitant que cette parution renforce l'image de CAP EMPLOI 92 dans le département des Hauts de Seine.*



### Site de Montrouge et siège

27 bis rue Louis Rolland  
92120 MONTRouGE  
01-42-53-76-76

### Site de Nanterre

2 à 6 rue Lénine  
92000 NANTERRE  
01-46-49-86-30

### Site d'Asnières sur Seine

63 avenue Gabriel Péri  
92600 Asnières sur Seine  
01-41-11-28-60

## CAP EMPLOI 92, les forces en présence.

Implanté sur trois sites permanents (Asnières sur Seine, Nanterre et Montrouge), CAP EMPLOI 92 compte à ce jour 24 collaborateurs.

Nos collaborateurs déploient une offre de service en direction des employeurs privés et publics mais également en faveur des personnes handicapées en recherche active d'emploi.

CAP EMPLOI 92 est également membre du service public de l'emploi et à ce titre promoteur et signataire de l'ensemble des contrats aidés (CUI CIE, CUI CAE, CUI Starter et Emplois d'Avenir)



*Au plan national, le partenariat est historique entre les CAP EMPLOI et Pôle Emploi...il en est de même dans les Hauts de Seine.*

## CAP EMPLOI 92 informe les collaborateurs de Pôle Emploi.

Au plan national, le partenariat est historique entre les CAP EMPLOI et Pôle Emploi et l'un des axes principaux est l'orientation des demandeurs d'emploi vers nos services afin qu'ils bénéficient de notre offre de service.

Dans les Hauts de Seine, chacune des agences Pôle Emploi dispose d'un référent spécifique sur le dossier handicap dont l'une des missions est d'assurer la liaison avec nos collaborateurs.

La Direction Territoriale des Hauts de Seine a organisé une ½ journée de travail au bénéfice de ses référents TH, l'occasion pour Maud LEMAITRE de présenter notre offre de service, de revenir sur nos missions, nos modes opératoires et nos résultats.

En 2015, 1 221 personnes ont été accueillies dont 889 ont été orientées par Pôle Emploi et 796 personnes ont retrouvé une activité salariée.



## ALThER 92 et CAP EMPLOI 92 signent une charte partenariale.

Le service ALThER s'adresse aux entreprises privées et plus particulièrement aux entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 250 salariés ainsi qu'aux nouvelles entreprises nouvellement contribuant à l'Agefiph et repose sur deux axes..

Les conseillers Alther 92 informent les entreprises sur les dispositions légales concernant l'obligation d'emploi des personnes handicapées. Ils apportent une information sur l'ensemble des dispositifs dédiés à l'insertion et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées et présentent les acteurs sur lesquels s'appuyer et les aides mobilisables.

Les conseillers ALThER 92 étudient avec l'entreprise, qui le souhaite, ses modes d'organisation et sa gestion des ressources humaines afin de déterminer les actions les plus réalistes à mettre en œuvre pour remplir son obligation d'emploi. Pendant douze mois, ils apportent un soutien à la mise en œuvre des solutions identifiées en lien avec les opérateurs locaux dont CAP EMPLOI 92.

Cette mission étant complémentaire à la mission CAP EMPLOI 92, les deux directions ont choisi d'élaborer une charte de partenariat visant à encourager et faciliter l'intégration de salariés bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés accompagnés par Cap emploi 92 au sein d'entreprises accompagnées par Alther 92.

Il s'agira également d'optimiser le suivi des entreprises, accompagnées par Alther 92, en vue de maintenir la dynamique de recrutement impulsée les années passées, et ainsi favoriser la mise en relation avec des candidats TH.

*Les missions ALThER et CAP EMPLOI étant complémentaires les deux directions ont choisi d'élaborer une charte de partenariat.*

## L'activité 2015 en quelques chiffres.

Tout comme les 102 autres CAP EMPLOI répartis sur l'ensemble du territoire, CAP EMPLOI 92 se voit annuellement assigner des objectifs tant quantitatifs que qualitatifs.

En 2015, les vingt-quatre collaborateurs de CAP EMPLOI 92 ont enregistré les résultats suivants :

**2 333** personnes étaient accompagnées au 1er janvier 2015

**1 221** personnes ont été prises en charge

**454** formations (tous types confondus) ont été initiées

**2 237** entreprises entretenaient un contact régulier au 1er janvier

**1 596** offres d'emploi ont été recueillies

**1 103** contrats de travail ont été conclus au bénéfice de **793** personnes handicapées et de **627** entreprises.

23% en CDI, 62% sur des contrats d'une durée supérieure à 6 mois et 18 créations d'entreprise.

**449** embauches ont bénéficié de contrats aidés avec des mesures de l'Etat, de l'AGEFIPH et du FIPHP.



## Un premier trimestre 2016 encourageant.

Le rapport d'activité du 1er trimestre 2016 vient de sortir et les chiffres sont encourageants si on les compare à ceux de 2015.

**333** personnes ont été prises en charge.

**90** formations (tous types confondus) ont été initiées

**409** offres d'emploi ont été recueillies

**219** contrats de travail sont d'ores et déjà enregistrés.

Les collaborateurs de CAP EMPLOI 92 sont mobilisés sur chacun des axes de travail et une réflexion est menée afin de rendre encore plus opérante notre pratique professionnelle.

*« Les collaborateurs de CAP EMPLOI 92 sont mobilisés sur chacun des axes de travail et une réflexion est menée afin de rendre encore plus opérante notre pratique professionnelle »*



## CAP EMPLOI 92 partenaire du salon TOP Recrutement à la Défense.

Le salon TOP Recrutement s'est tenu à la Défense le 12 avril dernier, l'occasion pour CAP EMPLOI 92 de co-animer l'espace Handicap aux côtés de CED HANPLOI.

Six collaborateurs de CAP EMPLOI 92 se sont mobilisés autour de cette manifestation où les personnes en situation de handicap ont pu rencontrer des entreprises détentrices d'offres d'emploi et particulièrement sensibilisées à l'emploi de collaborateurs formés et efficaces.

En marge du salon, CAP EMPLOI 92 et CED HANPLOI ont co-animé une conférence autour du thème « **A compétences égales, pourquoi certains ne passent pas le stade de l'entretien ?** »

L'occasion d'un bel échange de points de vues entre les animateurs et un auditoire fourni et participatif.

## C'est fait, le site de CAP EMPLOI 92 est en ligne .

Retrouvez notre actualité sur <http://www.capemploi92.fr>

Vous y trouverez une description très précise de notre offre de service en direction des employeurs privés et publics mais aussi des personnes handicapées.

Au travers de la "Foire aux questions" vous trouverez les réponses à vos interrogations et ce, que vous soyez recruteurs ou en recherche d'emploi.

Bonne navigation.



CAP EMPLOI 92

Au service de l'emploi des personnes handicapées.

### Site de Montrouge et siège

27 bis rue Louis Rolland  
92120 MONTROUGE  
01-42-53-76-76

### Site de Nanterre

2 à 6 rue Lénine  
92000 NANTERRE  
01-46-49-86-30

### Site d'Asnières sur Seine

63 avenue Gabriel Péri  
92600 Asnières sur Seine  
01-41-11-28-60

## CHEOPS, la représentation nationale des CAP EMPLOI.

CHEOPS est le Conseil National Handicap Emploi des Organismes de Placement Spécialisés.

Créée en janvier 2014, CHEOPS s'appuie sur un socle de valeurs associatives et entrepreneuriales de type réseau.

Ses actions permanentes ont pour objet de participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées.

CHEOPS représente l'ensemble des organismes de placement spécialisés portant le label CAP EMPLOI.

A travers son organisme de formation, CHEOPS participe à la professionnalisation des collaborateurs des 102 CAP EMPLOI.

Les représentants nationaux de CHEOPS siègent:

au CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées)

au CCN (Comité de Concertation National) aux côtés de l'État, l'AGEFIPH, le FIPHP et Pôle Emploi.

Au niveau de chaque région se sont constituées des instances régionales présentes à chacun des échelons politiques et techniques.

Sur l'Ile de France, la présidence de CHEOPS Ile de France est assurée par monsieur Alain FROUARD (président de UNIRH 75 et 93).

**CHEOPS National (Gilles LENICE Délégué Général) 47 rue Eugène OUDINE 75013 PARIS 01-44-23-59-20**

